



Brevet de Technicien Supérieur

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Le BTS ACS'Agri est orienté vers la connaissance et l'étude du développement rural et des entreprises agricoles. Les compétences acquises permettent la gestion et la conduite d'une exploitation agricole ainsi que la compréhension, la communication et l'animation en milieu rural.

2 ans de formation pour apprendre à :

- Gérer, conduire et piloter une exploitation agricole
- Décider de vos choix de production, de gestion et de commercialisation
- Comprendre les enjeux du développement et de l'animation rurale

Au programme

Enseignements généraux

- Accompagnement du projet personnel et professionnel ≈ 90h
- Organisation économique, sociale et juridique ≈ 90h
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation ≈ 180h
- Langue vivante ≈ 120h
- Éducation physique et Sportive ≈ 90h

Enseignements professionnels

- Diversité des agriculteurs et politiques publiques ≈ 90h
- Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial ≈ 40
- Gestion économique et financière de l'entreprise agricole ≈ 160h
- Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole ≈ 70h
- Entreprise agricole, produits agricoles et marchés ≈ 44h
- Stratégie de l'entreprise agricole ≈ 30h
- Caractériser un agroécosystème ≈ 90h
- Conduite de systèmes biotechniques ≈ 230h
- Construction d'un système biotechnique innovant ≈ 60h
- Modules d'initiative locale (changement climatique pour 1^{er} et agriculture connectée pour 2^{ème}) ≈ 90h

Stages en entreprise

12 à 16 semaines en France et/ou à l'étranger



Les atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine (internat) favorisant le travail de groupe et l'entraide,
- 4 supports pédagogiques : Atelier bovin allaitant race Limousine, Atelier palmipèdes (du caneton au foie Gras), Atelier de transformation Agro-alimentaire, Atelier agro-touristique aux Chaulnes,
- Visites d'exploitations agricoles pour appréhender la diversité des productions et des activités,
- Interventions des professionnels (des organisations professionnelles, et entreprises agricoles...).

Modalités de l'examen :

Semestrialisation (délivrance de crédits ECTS par semestre)

Après le BTS ACS' Agri :

- Formation complémentaire en 1 an sur un autre BTSA (ex : Productions Animales)
- Licence Pro (ex : commercialisation produits de terroir)
- IUT (Institut Universitaire Technologique)
- Classe Préparatoire Post BTS aux concours d'Ingénieurs
- Certificat de Spécialisation (CS) en caprin, porc, équin, transformation et commercialisation des produits fermiers.

Pour devenir :

- Cadre Technico-économique, conseiller vendeur du secteur privé ou coopératif
- Conseiller-vendeur en entreprise para-agricole (Banque, assurance, coopérative...)
- Chef d'exploitation, salarié
- Contrôleur qualité, inséminateur

Conditions d'admission :

- Être titulaire du baccalauréat général Scientifique, Technologique ou Professionnel (en particulier Bac Techno STAV, BAC PRO CGEA).
- La procédure d'inscription se fait à partir du site parcoursup.fr
- En parallèle, prendre contact avec le Lycée La Peyrouse

Établissement public de Dordogne



Pour connaître les tarifs de la pension et de la demi-pension, consulter le site internet : naqui.fr/tarifcation-solidaire

Informations et inscriptions :

☎ 05.53.02.62.00

🌐 www.perigord.educagri.fr

